



Toulouse le 3 septembre 2022

Objet : Actualités sociales

Le Monde 9 août 2022 : Claude Jeandel, professeur au CHU de Montpellier : « La population en EHPAD est très différente de ce qu'on connaissait avant, elle est toujours plus âgée, toujours plus dépendante, et c'est la même tendance dans les services de gériatrie ». Une enquête de la direction de la recherche du ministère de la Santé, publiée en juillet, montre que la dépendance s'est nettement accrue, en dix ans, dans les EHPAD avec, une moyenne de 85% des patients en perte d'autonomie.

La Dépêche 13 août 2022 : La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) réclame 55,8 millions d'euros à ORPEA. Celui-ci a assuré qu'il rembourserait « les sommes dont l'affectation était inadéquate ». Il évoque cependant des « divergences d'appréciation ». ORPEA refuse de rembourser 30,1 millions d'euros au titre des salaires. Il refuse également de rembourser 19,6 millions d'euros correspondant au montant de deux impôts réglés avec des fonds publics.

La Dépêche 16 août 2022 : Yaël Braun – Pivet (président de l'Assemblée nationale) : « Il faut permettre à chacun de choisir sa fin de vie et de pouvoir recourir à une euthanasie si les conditions, que nous définirons dans la loi, sont remplies ... ». « C'est une liberté de plus qui reposera sur le choix de chacun. Il ne faut pas dicter aux citoyens la manière dont ils doivent vivre, ni dont ils doivent mourir ». Cela suppose pour elle de continuer à travailler sur les soins palliatifs.

FO Actualités 8 août 2022 : Dans un courrier commun, adressé au gouvernement, cinq organisations syndicales et deux organisations patronales disent toutes leurs craintes vis-à-vis de l'entrée en vigueur de la réforme visant à confier aux URSSAF, le recouvrement des cotisations de retraites complémentaires, à compter du 1^{er} janvier prochain (article 18 de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2020).

AEF 25 août 2022 : Une proposition de loi vise à faciliter, pour les assurés qui le souhaitent, le transfert de leur trimestres excédentaires à leur époux ou conjoints, afin de permettre à ces derniers de liquider leur droit à la retraite, à taux plein.

Le Particulier septembre 2022 : Si l'information sur les droits à la Retraite progresse, les erreurs sur les relevés de carrière et les bugs des simulateurs, causent des sueurs froides aux assurés. Et quand sonne l'heure de la retraite, ils font face à la lourdeur des démarches et aux retards parfois inquiétants dans le traitement de leur dossier.

La Dépêche 1^{er} septembre 2022 : Au cours du séminaire gouvernemental du 31 août, aucun calendrier n'a été donné sur la délicate et controversée réforme des retraites, mais « elle n'est pas abandonnée » et son « déploiement progressif » serait mené « au cours de l'année 2023 ».

Francis De Block